

## Tableau de correspondance entre le référentiel formation du DU de pédagogie universitaire et le référentiel métier de l'enseignant-chercheur

Référentiel métier de l'enseignant-chercheur (compétences communes à toutes les activités, à l'intersection des activités de recherche et de formation, spécifiques à la formation)	Référentiel de formation DU de pédagogie universitaire (ULille)
<b>Agir de manière éthique et responsable</b>	
- Agir en respect des valeurs du service public ; respecter et promouvoir le principe de laïcité.	
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie, de responsabilité environnementale et d'intégrité scientifique (respect des règles de propriété intellectuelle, protection des travaux de recherche et des contenus d'enseignement, etc.)	C1 : Concevoir des enseignements dans une démarche APC C4 : Collaborer en équipe pédagogique
- Respecter les principes de l'égalité de traitement en adoptant notamment une attitude préventive à l'égard des discriminations, du harcèlement et de l'abus d'autorité.	
- Situer, le cas échéant, les projets de recherche et les programmes de formation par rapport aux enjeux sociétaux	C1 : Concevoir des enseignements dans une démarche APC
- Promouvoir chez l'étudiant des capacités d'analyse, de débat, d'argumentation et de respect de son environnement et des autres, dans une perspective responsable et citoyenne.	C2 : Encadrer des activités d'apprentissage
- Être conscient de ses responsabilités en matière de sécurité et sûreté des étudiants et des personnels lors des activités d'enseignement et de recherche.	
- Faire un usage professionnel des technologies de l'information et de la communication dans le respect des dispositifs législatifs et réglementaires en vigueur (protection des libertés individuelles et publiques, confidentialité des données, droit de/à l'image, etc.).	
- Gérer et préserver son identité numérique sur internet et les réseaux sociaux.	
<b>S'adapter à son environnement</b>	
- Comprendre l'organisation des systèmes éducatifs et de recherche français et européens ainsi que le fonctionnement d'un EPSCP (établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel).	
- Situer ses missions, son rôle et le périmètre de ses responsabilités dans cette organisation, pour s'adapter et prendre des initiatives.	C4 : Collaborer en équipe pédagogique
- Prendre en compte, dans sa contribution à la mission de son service, les contraintes et les objectifs des autres fonctions de son établissement.	C4 : Collaborer en équipe pédagogique
- Identifier les personnes ressources de l'établissement en capacité d'accompagner les activités d'enseignement, de recherche et, le cas échéant, la prise en charge de responsabilités administratives.	

- Mener une veille régulière en recherche et en pédagogie	C4 : Collaborer en équipe pédagogique
- Comprendre les attentes des milieux socio-économiques pour, le cas échéant, faire évoluer les parcours de formation et susciter des actions de recherche et développement.	C1 : Concevoir des enseignements dans une démarche APC C4 : Collaborer en équipe pédagogique
- Comprendre les évolutions des publics étudiants, leurs attentes et leurs besoins.	C1 : Concevoir des enseignements dans une démarche APC C2 : Encadrer des activités d'apprentissage
<b>Communiquer de manière appropriée au contexte</b>	
- Produire et diffuser un message compréhensible en langue française écrite et orale.	
- Mettre en œuvre une communication interpersonnelle adaptée au contexte.	C2 : Encadrer des activités d'apprentissage C4 : Collaborer en équipe pédagogique
- S'exprimer et rédiger dans au moins une langue étrangère.	
- Maîtriser et choisir les outils de communication appropriés pour transmettre son message de manière synchrone (webconférence, chat...) ou asynchrone (messagerie, forums, réseaux sociaux...).	C2 : Encadrer des activités d'apprentissage C4 : Collaborer en équipe pédagogique
- Concevoir, scénariser, médiatiser des contenus informationnels, scientifiques ou pédagogiques via les supports physiques ou numériques adaptés.	C1 : Concevoir des enseignements dans une démarche APC C2 : Encadrer des activités d'apprentissage
<b>Travailler en réseau, éventuellement en situation de pilotage</b>	
- Écouter, prendre en compte les points de vue et contraintes de ses collègues.	
- Formuler des attentes claires.	C4 : Collaborer en équipe pédagogique
- Communiquer et partager les informations.	
- Prendre des initiatives.	
- Savoir déléguer.	
- Motiver ses collègues, susciter une dynamique.	
- Organiser la prise de décision collective	C4 : Collaborer en équipe pédagogique
- Expliquer à l'ensemble des collaborateurs les décisions prises par les pilotes d'équipe.	
- S'informer sur les règles en vigueur en matière de gestion financière et gestion des ressources humaines.	
- Développer et entretenir un réseau, notamment à l'international.	
<b>Maîtriser une ou plusieurs disciplines scientifiques</b>	
- Mobiliser des connaissances issues d'une recherche de haut niveau.	
- Actualiser et développer ses connaissances.	C1 : Concevoir des enseignements dans une démarche APC
- Confronter ses connaissances dans le cadre des enseignements.	
- Positionner sa discipline dans un champ plus large, identifier les interfaces avec d'autres disciplines.	C1 : Concevoir des enseignements dans une démarche APC C4 : Collaborer en équipe pédagogique
- Développer un esprit critique.	C4 : Collaborer en équipe pédagogique
- Faire preuve d'ouverture et de curiosité intellectuelles.	C4 : Collaborer en équipe pédagogique
<b>Adopter une posture scientifique</b>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adopter une attitude critique et distanciée sur ses pratiques en recherche et en enseignement.</li> </ul>	<p>C4 : Collaborer en équipe pédagogique</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre une démarche qualité : évaluer et faire évoluer ses pratiques dans un but d'amélioration continue.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser les résultats de la recherche pour décrire, analyser et conceptualiser ses manières d'agir.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partager ses réflexions avec ses pairs, que ce soit dans un cadre informel ou formel.</li> </ul>	
<p><b>Concevoir des enseignements qui favorisent l'apprentissage de chacun</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir, au sein de l'équipe pédagogique, les objectifs du module ou du cursus de formation, en termes de connaissances et de compétences.</li> </ul>	<p>C1 : Concevoir des enseignements dans une démarche APC</p>
<p>Prendre en compte dans son enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; les avancées les plus récentes du champ disciplinaire ;</li> <li>&gt; la diversité, les acquis et besoins des publics ciblés ;</li> <li>&gt; une pluralité d'approches et d'outils pédagogiques ;</li> <li>&gt; les espaces physiques et virtuels d'apprentissage.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Imaginer et planifier les activités et séquences d'apprentissage, les critères et méthodes d'évaluation (formative et certificative) en respectant la cohérence entre objectifs, méthodes pédagogiques et évaluations.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structurer le contenu de l'enseignement et concevoir des ressources adaptées, dans certains cas à l'aide de supports numériques</li> </ul>	
<p><b>Encadrer les activités d'apprentissage</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Motiver, entraîner, impliquer les apprenants au sein de groupes de tailles variables.</li> </ul>	<p>C2 : Encadrer des activités d'apprentissage</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les interactions et le travail collaboratif (entre apprenants, et entre apprenants et enseignants).</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les apprentissages et permettre un positionnement régulier par rapport aux attendus.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affirmer son autorité et communiquer ses exigences.</li> <li>- Gérer le temps et les aléas.</li> </ul>	
<p><b>Évaluer les acquis d'apprentissage</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversifier les méthodes d'évaluation et favoriser l'apprentissage en privilégiant des évaluations formatives régulières.</li> </ul>	<p>C3 : Évaluer les apprentissages et les compétences des étudiants</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre en compte dans sa pratique les limites et biais possibles des méthodes d'évaluation (docimologie).</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaborer une analyse des résultats d'évaluation pour diagnostiquer les difficultés rencontrées et le cas échéant proposer une évolution de la formation.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer les résultats des évaluations, en les commentant.</li> </ul>	